



# La démocratie chahutée

Mars 2007

Étude réalisé par Catherine Panassier

***Un éclairage sur les signes et les raisons de l'actuelle crise de la démocratie et sur quelques perspectives qui s'en dégagent.***

## Résumé

Crise de la démocratie largement évoquée à travers de nombreux ouvrages et par les politiques eux-mêmes, augmentation de l'abstention et des votes de contestation, alternance politique systématique vécue depuis 20 ans, revendication à plus de démocratie à travers une multitude de mobilisations citoyennes, sont autant de signes qui révèlent une fracture réelle entre les citoyens et les hommes politiques. Dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui, celui d'un désenchantement, voire d'une défiance, des citoyens à l'égard du politique (et réciproquement ?), d'une rupture tangible entre une réalité difficile à vivre par les individus, et des utopies dispersées, on peut s'interroger sur l'état de notre démocratie et se demander si la souveraineté appartient réellement au peuple. Cependant, il faut aussi se garder d'illusions rétrospectives, malgré un discours nostalgique très en mode. Il n'y a jamais eu d'époque de plénitude de la démocratie. La démocratie n'est pas naturelle, elle ne va pas de soi. Par définition, elle est toujours menacée, elle reste un idéal difficile à atteindre.

## Sommaire

<b>I. CRISE DE LA DÉMOCRATIE : LES SIGNES.....</b>	<b>6</b>
UNE SOCIÉTÉ SANS VISION D'AVENIR.....	6
DES CITOYENS DÉSENCANTÉS, DES HOMMES POLITIQUES DISCRÉDITÉS.....	7
UNE DÉFIANCE QUI SE TRADUIT DANS LES URNES .....	12
<b>II. DE PROFONDES MUTATIONS .....</b>	<b>18</b>
L'INDIVIDUALISME TRIOMPHANT MODIFIE NOS MANIÈRES D'ÊTRE, D'AGIR, DE PENSER ET DE VIVRE ENSEMBLE .....	18
LES IDÉOLOGIES SONT TOMBÉES ET LE POUVOIR ÉCONOMIQUE ET FINANCIER S'EST IMPOSÉ EN MAÎTRE ...	22
L'ÉCHELON NATIONAL BOUSCULÉ PAR LES ÉCHELONS EUROPÉEN ET LOCAL .....	24
<b>III L'INTÉRÊT POUR LA CHOSE PUBLIQUE RESTE VIVACE.....</b>	<b>27</b>
UN IMPÉRATIF : RENOUER AVEC LA NOTION DE PROJET .....	28
DE NOUVELLES DYNAMIQUES DESSINENT UN SENS NOUVEAU DE LA POLITIQUE .....	29
LE LOCAL : UN ÉCHELON PLUS RÉACTIF OÙ S'EXPÉRIMENTE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE .....	31
<b>CONCLUSION : UNE « CONTRE-DÉMOCRATIE » STRUCTURANTE ?.....</b>	<b>33</b>



## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>I. CRISE DE LA DÉMOCRATIE : LES SIGNES</b> .....	<b>6</b>
<b>UNE SOCIÉTÉ SANS VISION D'AVENIR</b> .....	<b>6</b>
« Quand l'homme connaît les Pourquoi, il peut supporter tous les Comment » Nietzsche .....	6
Peu d'optimisme en l'avenir .....	6
<b>DES CITOYENS DÉSENCANTÉS, DES HOMMES POLITIQUES DISCRÉDITÉS</b> .....	<b>7</b>
Perte de confiance .....	7
Des citoyens méprisés ? .....	7
Elus et hauts fonctionnaires : une élite distante des citoyens, une spécialité française .....	8
La remise en cause de l'Etat protecteur se répercute sur les élus nationaux .....	8
Une attente de réponses immédiates aux problèmes du quotidien... ..	9
... et pourtant un refus des fausses promesses et des mensonges .....	9
Des citoyens qui aspirent à une plus « juste » représentation .....	10
Les femmes encore sous représentées .....	10
Moins de 2% des députés relèvent de la catégorie ouvriers-employés, qui représente pourtant plus de la moitié de la population active française .....	11
<b>UNE DÉFIANCE QUI SE TRADUIT DANS LES URNES</b> .....	<b>12</b>
Inscription sur les listes électorales, abstention, vote blanc et vote d'évasion .....	12
Le niveau d'intérêt pour la politique .....	12
Depuis les années 70, l'abstention progresse très régulièrement .....	12
La participation des jeunes connaît une chute brutale .....	13
Le vote des jeunes .....	13
Les votes blanc et nul ont également connu une progression .....	14
Le vote contestataire .....	14
Le vote protestataire est surtout celui des milieux populaires .....	14
Des comportements significatifs et en augmentation .....	15
Le 29 mai 2005 : un vote révélateur d'un basculement des classes moyennes .....	15
Ce phénomène n'est pas propre à la France .....	16
Le vote devient intermittent .....	16
Conséquence : une succession d'alternances et de cohabitations .....	17
<b>II. DE PROFONDES MUTATIONS</b> .....	<b>18</b>
<b>L'INDIVIDUALISME TRIOMPHANT MODIFIE NOS MANIÈRES D'ÊTRE, D'AGIR, DE PENSER ET DE VIVRE ENSEMBLE</b> .....	<b>18</b>
« Brève histoire de l'individualisme » .....	18
Article du 15/09/03 de Michel Volle, historien, économiste, <a href="http://www.volle.com">www.volle.com</a> , Extraits : .....	18
De la souveraineté du peuple vers la souveraineté de l'individu .....	19
L'individu « démocratique » a bien évolué .....	20
Une autonomie subie, lourde à porter .....	20
De l'intérêt général aux intérêts particuliers .....	21
La démocratie contre elle-même .....	21
<b>LES IDÉOLOGIES SONT TOMBÉES ET LE POUVOIR ÉCONOMIQUE ET FINANCIER S'EST IMPOSÉ EN MAÎTRE</b> .....	<b>22</b>
Cornelius Castoriadis : contre le conformisme généralisé .....	22
Le marché a remplacé les valeurs idéologiques .....	22
Une mondialisation qui échappe au pouvoir des Etats et des citoyens .....	23
<b>L'ÉCHELON NATIONAL BOUSCULÉ PAR LES ÉCHELONS EUROPÉEN ET LOCAL</b> .....	<b>24</b>
L'Europe un pouvoir supra national coupé des citoyens ? .....	24
Pourquoi l'Europe a-t-elle été ainsi construite ? .....	25
Décentralisation : une multiplication opaque des pouvoirs de décision qui compromet l'exercice démocratique ? .....	26
<b>III L'INTÉRÊT POUR LA CHOSE PUBLIQUE RESTE VIVACE</b> .....	<b>27</b>
Face à ces mutations, c'est tout le système politique qui se trouve remis en cause et acculé au changement .....	27
<b>UN IMPÉRATIF : RENOUER AVEC LA NOTION DE PROJET</b> .....	<b>28</b>



Construire une communauté de destin dans le cadre d'un régime politique défini et capable de gouverner	29
<b>DE NOUVELLES DYNAMIQUES DESSINENT UN SENS NOUVEAU DE LA POLITIQUE .....</b>	<b>29</b>
De nouvelles formes d'engagement à prendre en compte .....	29
Participation à des actes de protestation sociale, de 1981 à 1999 .....	30
Militer aujourd'hui .....	31
<b>LE LOCAL : UN ÉCHELON PLUS RÉACTIF OÙ S'EXPÉRIMENTE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE .</b>	<b>31</b>
L'exercice démocratique plus facile à l'échelon local .....	31
L'échelon local expérimente la démocratie participative .....	31
La démocratie participative sous toutes ses formes .....	32
Démocratie participative : depuis 15 ans, des textes et des lois de plus en plus nombreux .....	32
<b>CONCLUSION : UNE « CONTRE-DÉMOCRATIE » STRUCTURANTE ? .....</b>	<b>33</b>
Les mouvements sociaux ou les votes négatifs font partie du champ de la démocratie .....	33
La radicalisation est également un processus normal en démocratie .....	34
Un nécessaire ajustement à trouver entre la puissance du collectif et l'égalité des libertés des individus .....	35
Remettre la démocratie dans tous les débats .....	35
Tableau de ressources .....	36
Définitions .....	39



## Introduction

Notre société est traversée par de profondes mutations qui bousculent nos manières de penser et d'agir ainsi que nos cadres de références. Ces mutations impactent l'ensemble de notre système politique, notre démocratie.

D'une société où l'intérêt général, les luttes collectives étaient les valeurs fondamentales de la transformation sociale, où l'Etat était le garant de l'intérêt général et assumait son rôle de répartition et de protection, nous sommes passés à une société de droits et d'intérêts individuels. Ce sont les conséquences de l'individualisme, qui certes représente un grand mouvement de libération des individus, mais qui est aussi responsable de la mutation profonde de notre société devenue une « société d'individus » (Norbert Elias).

Alors que se développait cet individualisme, les idéologies tombaient avec le mur de Berlin et les économies et les échanges s'ouvraient à grande vitesse sur le monde. Le système économique libéral a investi l'ensemble de la planète et le marché s'est imposé en grand (dé) régulateur.

La mondialisation, la construction européenne et la décentralisation ont engendré, en France, une modification fondamentale des échelles de pensée et de référence. L'Etat-nation doit désormais composer avec le supra et l'infra national et redéfinir son propre rôle.

Face à ces mutations, c'est tout un système qui se trouve remis en cause et acculé au changement. Certes, ces profondes mutations ont été décidées par les hommes politiques des Etats les plus puissants. Cependant aujourd'hui, elles semblent les dépasser et les hommes politiques sont perçus comme ne pouvant plus maîtriser quelque chose qu'ils ont pourtant imposé aux peuples. En découle un profond désenchantement et un sentiment de défiance envers les hommes politiques et plus globalement tous les hommes de pouvoir (experts, hauts fonctionnaires, journalistes, dirigeants politiques et syndicaux...). Ces derniers constituent une élite qui semble vivre dans un monde éloigné de celui du quotidien des citoyens.

Cette fracture entre le peuple et ses représentants est au cœur de la crise actuelle de notre démocratie.

Elle se traduit dans les urnes par une augmentation de l'abstention et des votes de contestation, qui génère une alternance politique systématique, mais aussi par une revendication à plus de démocratie à travers une multitude de mobilisations citoyennes (manifestations, pétitions en ligne, démocratie participative...). Car l'intérêt pour la politique, pour la chose publique demeure vivace. Les nouvelles dynamiques qui se développent dessinent un sens nouveau de la politique. Elles se concentrent sur des causes ou des projets précis et réunissent tous ceux qui veulent y adhérer sans condition et dans un réel souci d'efficacité. Les collectivités locales



ont mieux saisi ces attentes de participation et d'implication citoyennes que les échelons supérieurs. Et elles expérimentent diverses formes de démocratie participative.

Ainsi la crise de la démocratie, comme toute crise, est porteuse de perspectives. Les expressions de défiance, les mobilisations de résistances et de contestation, les nouvelles formes d'engagement, le développement de la démocratie participative sont autant d'éléments constitutifs de ce que Pierre Rosanvallon nomme « *la contre-démocratie* » : « *cette contre-démocratie n'est pas le contraire de la démocratie. C'est plutôt la forme de la démocratie qui contrarie l'autre, la démocratie des pouvoirs indirects disséminés dans le corps social.* »

Les dynamiques citoyennes se développent et l'appétence pour la démocratie est certaine. Encore faut-il que les hommes politiques bâtissent, en écho avec le peuple, de véritables projets d'avenir, lisibles et soucieux de conjuguer l'intérêt général et les intérêts particuliers.

Pour Marcel Gauchet, c'est un impératif démocratique : « *Sans doute la communauté politique doit-elle faire autant de place que possible à la singularité de ses composantes, mais dans les limites où elle reste une communauté cohérente, dotée d'une identité suffisamment consistante pour figurer la continuité d'une histoire aux yeux de ses membres et fournir le support d'un projet commun* ».



## I. Crise de la démocratie : les signes

### Une société sans vision d'avenir

*« Quand l'homme connaît les Pourquoi, il peut supporter tous les Comment »  
Nietzsche.*

Or, aujourd'hui, il est bien difficile de comprendre le monde dans lequel on vit. Cette incompréhension semble être à la source de l'actuel sentiment d'insécurité, de la perte d'optimisme en l'avenir et de confiance aux politiques pour l'assurer.

La société évolue sans que les citoyens aient prise sur ses mutations, sans que le sens de ces évolutions soit clairement défini et de fait partagé et sans réel espace collectif de résistance ou d'opposition. L'individu privé d'aujourd'hui se définit par une « déliaison foncière d'avec la société », écrit Marcel Gauchet.

Si pendant longtemps, le changement était désirable parce qu'il était lié à l'horizon d'un progrès qui devait se poursuivre indéfiniment et d'une protection sociale qui ne pouvait que s'étendre, il est aujourd'hui appréhendé bien différemment. En effet, la crainte de la chute et la peur de ne pas s'en sortir l'emportent nettement sur l'espoir d'ascension sociale. Nous n'aurions plus que les méfaits du changement, méfaits que les mots « vulnérabilité », « fragilité » et « précarité » résument. Nous changeons, certes, mais nous n'avons plus le sentiment de progresser. La pensée de la perte possible ou avérée des objets sociaux (le travail, l'argent, le logement, la formation...) devient omniprésente. Cette peur de perdre génère une perte de confiance en soi même et en autrui, en l'avenir et en la classe politique perçue comme incapable de garantir le devenir de chacun.

### Peu d'optimisme en l'avenir

Les trois quarts des Français (76%) pensent que leurs enfants auront moins de chances de réussir que leurs parents dans la société française de demain et ce sentiment est général dans tous les milieux sociaux et politiques.

En 1995, 16.5% des Français considéraient que la situation économique s'était améliorée, en 2004, ils n'étaient plus que 14%.

Le chômage, première préoccupation des Français, n'a cessé d'augmenter dans les craintes des Français depuis 2002.

52 % des Français estiment que la France est en déclin.

*Déclin, modèle français et mondialisation – Sylvain Brouard, Vincent Tiberj - BPF 2006-2007  
CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur*



## Des citoyens désenchantés, des hommes politiques discrédités

### Perte de confiance

69% des Français disent n'avoir confiance ni en la droite, ni en la gauche pour gouverner le pays

71% des Français entre 18 et 30 ans, disent avoir confiance ni en la droite, ni en gauche pour gouverner le pays

50% des Français ont voté à toutes les élections depuis qu'ils sont en âge de voter

*Printemps 2006 - BPF 2006-2007 CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur*

### Des citoyens méprisés ?

Dans un article du Monde diplomatique, « Peu(ple) leur chaut ! », Anne-Cécile Robert évoque les différentes formes de mépris du peuple qui s'expriment aujourd'hui et qui révèlent différents comportements politiques : « *C'est la faute aux électeurs...* » *C'est par cet étrange anathème que Mme Sylviane Agacinski-Jospin commenta la défaite de son mari, au premier tour de l'élection présidentielle française, le 21 avril 2002. La faute aux électeurs..., la faute à la démocratie donc, au peuple qui ne sait plus reconnaître les « bons » représentants des mauvais. Le mépris, inconscient ou non, vis-à-vis des électeurs est devenu à droite comme à gauche une sorte de leitmotiv d'une classe dirigeante en mal de légitimité* ».

Pour Anne-Cécile Robert, ce mépris se décline sur plusieurs registres, un peu à la manière de la « tirade des nez » de Cyrano de Bergerac : hautain (les électeurs n'ont pas compris notre politique), faussement modeste (nous avons mal "communiqué"), messianique (l'histoire nous rendra raison), érudit (le monde est devenu complexe), aristocratique (les électeurs sont versatiles, on ne peut pas leur faire confiance) ou encore philosophe (de toute façon, le peuple, ça n'existe pas).

S'il n'y a pas de peuple, la question du suffrage universel redevient une question ouverte, et d'autres formes de légitimation de la décision publique sont possibles : expertise ou sondages, par exemple. Ainsi, pour Anne-Cécile Robert, « *ces diverses mélodies, complaisamment relayées par des médias dociles, contribuent au même concert : il s'agit de discréditer le suffrage universel lui-même et de disqualifier les revendications formulées par les classes défavorisées, au profit des choix politiques d'une élite autoproclamée. Dévalorisées, les élections ne deviendraient plus qu'une formalité destinée à apposer le paraphe de la démocratie sur des choix effectués a priori.* »



## **Elus et hauts fonctionnaires : une élite distante des citoyens, une spécialité française**

Dans son ouvrage, *Essai sur la maldémocratie*, Roger-Gérard Schwartzberg, souligne que la classe dirigeante française se confond avec l'élite administrative. Aucune autre grande démocratie n'y recrute autant ses dirigeants politiques. La V<sup>e</sup> République est particulièrement révélatrice de ce phénomène où la majorité des ministres est issue de la haute fonction publique et où, à l'exception de François Mitterrand, tous les Présidents en sont également issus. De la IV<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République, le pourcentage de chefs de gouvernement venant de la haute fonction publique a presque quadruplé, passant de 23 à 88%. Or si ces hommes politiques sont effectivement bien formés, il n'en demeure pas moins qu'ils ont une approche plus théorique que celle des notables d'avant 1958 plus enracinés dans la vie locale et d'une culture plus diversifiée. De fait aujourd'hui, le processus d'identification et la confiance en la capacité de représenter sont plus difficiles. La grande majorité des citoyens est constituée d'employés et d'ouvriers qui travaillent ou ont travaillé dans le secteur privé.

## **La remise en cause de l'Etat protecteur se répercute sur les élus nationaux**

Dans son ouvrage sur l'insécurité sociale, Robert Castel décrit notamment ce vers quoi tendait notre société durant les Trente Glorieuses : une société tout à la fois diversifiée et intégrée car unie autour d'un pacte républicain "réducteur des risques sociaux". Il analyse comment l'Etat s'est progressivement affirmé comme Etat de droit et comme un Etat social en distinguant deux types de protections. D'une part, les protections « civiles » garanties par l'Etat de droit, c'est-à-dire les libertés fondamentales et la sécurité des personnes et des biens. D'autre part, les protections « sociales » construites par les régimes collectifs encadrant le travail salarié et consolidées par l'Etat social et qui couvrent les principaux risques susceptibles d'entraîner une dégradation de la situation des individus (accident, maladie, vieillesse etc.). Les individus ont ainsi acquis une protection non par des communautés naturelles : famille, village, clan... mais par des collectifs construits, fondés sur des lois et des conventions collectives.

Or, pour Robert Castel, nous vivons depuis près d'un quart de siècle " une crise de la modernité organisée". Celle-ci s'inscrit dans un double processus : l'affaiblissement de l'Etat national social et le recul des modalités de gestion collectives du salariat. Pour l'auteur, « cette double dynamique est simultanément faite de décollectivisation, de réindividualisation et d'insécurisation ». Et reprenant les analyses d'Ulrich Beck sur " la société du risque ", il observe avec lui que la société moderne se fonde non sur la réalisation du progrès social mais sur la gestion angoissée des risques qui génèrent "une frustration sécuritaire ". L'association Etat de droit et Etat social qui permet de construire une société égalitaire est ainsi remise en cause. Et, dans notre pays républicain où les compromis sociaux se font par le politique et la loi, cette remise en cause de l'Etat protecteur se répercute « naturellement » sur les élus nationaux.



## **Une attente de réponses immédiates aux problèmes du quotidien...**

Le chômage, la pression sur les salaires, les hausses régulières des prix de l'immobilier mais aussi le terrorisme, la pression migratoire, la situation des quartiers « sensibles », la pauvreté et l'exclusion sont des phénomènes qui nécessitent des politiques globales, audacieuses et de longue haleine mais qui sont autant de problèmes qui concernent le quotidien des citoyens. Aussi, les électeurs attendent des solutions immédiates. De fait, les hommes politiques confrontés à ces enjeux particulièrement complexes, se laissent aller au jeu de la réponse systématique et de courte vue, laissant de côté les grands chantiers et les constructions progressives et partagées de réponses. Les projets d'avenir laissent ainsi souvent la place aux promesses et aux discours populistes. La politique perd alors tout son sens. Or, comme le soulignait Gustave le Bon, « *le véritable progrès démocratique n'est pas d'abaisser l'élite au niveau de la foule, mais d'élever la foule vers l'élite* ».

Anne Muxel (Cevipof) démontre que cette tendance est d'autant plus importante chez les jeunes. La mobilisation contre le CPE en mars 2006 a révélé le sentiment de vulnérabilité et de précarisation des jeunes, leur important potentiel protestataire alimenté par une forte dynamique de « politisation négative », et un vrai déficit de confiance à l'égard de la classe politique. Depuis une vingtaine d'années, quel que soit le type de réforme touchant au système éducatif ou aux dispositifs d'articulation entre le système de formation et l'emploi, et quels que soient le gouvernement et le camp politique qui en est à l'origine, une opposition systématique menée par les mouvements étudiants et lycéens, plus ou moins organisés au sein de coordinations autonomes ou de représentations syndicales, bloque le processus et conduit au retrait du projet. Cette opposition systématique met également en évidence l'ampleur des dysfonctionnements qui touchent le système de formation français et les conditions de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ainsi que le sentiment de vulnérabilité et de précarisation qui s'est largement diffusé au sein de la jeunesse : la peur du déclassement pour les diplômés et de l'exclusion pour les non diplômés. Pour Anne Muxel, cette opposition met aussi en évidence le malaise à l'égard de la représentation politique dans son ensemble et tout particulièrement vis-à-vis des grands partis de gouvernement. La classe politique apparaît éloignée de la réalité des jeunes et incapable de leur donner confiance en l'avenir. C'est bien à une réelle et profonde fracture que l'on assiste.

## **... et pourtant un refus des fausses promesses et des mensonges**

Pascal Perrineau qui dirige le Cevipof, assure que les mensonges et les promesses électorales non tenues accentuent la crise de confiance entre le monde politique, soupçonné de duplicité, et les électeurs. Ces derniers revendiquent de la vérité et de la sincérité. Or, le politologue Dominique Reynié constate : « *A toutes les élections présidentielles qui ont suivi le choc pétrolier de 1974, le camp de ceux qui disaient la vérité sur la situation du pays et qui annonçaient des réformes douloureuses a perdu. Jusqu'à présent, la vérité n'a jamais payé politiquement* ». Sous la Vè République, trois responsables en ont fait l'amère expérience. Raymond Barre, Michel Rocard et Edouard Balladur. Tous trois « briseurs de rêve » jamais adoubés par les Français. Leur succès a été moral comme le professeur de sciences politique Olivier Ihl : « *Ils ont souvent été honorés, consultés comme des sages. Mais après avoir été*



*« systématiquement doublés par ceux qui assuraient qu'on pouvait réformer autrement et de manière moins douloureuse ». Ainsi, il ne suffit pas de se contenter de décrire la réalité, il faut aussi donner des raisons d'espérer pour convaincre les électeurs. S'impose alors aux hommes politiques un exercice d'équilibre, entre le souhaitable et le possible, entre la nécessité de proposer un projet « réaliste » mobilisateur tout en le conjuguant avec des impératifs de réforme qui s'oppose parfois à des acquis que personne ne souhaite vraiment remettre en cause. (la Croix, les Dossiers de l'Actualité, mars 2007)*

## **Des citoyens qui aspirent à une plus « juste » représentation**

*« Notre démocratie est parfaitement bancal. Elle n'avance que sur une seule jambe. Elle écarte de sa représentation plus de la moitié des citoyens. »*

Alain Juppé - Discours devant le Parlement - mars 1997

Les citoyens partagent le sentiment profond de vivre dans un monde réel que les hommes politiques, les hauts fonctionnaires, les responsables des syndicats et des partis politiques et les experts qui constituent avec les médias une élite centrée sur elle-même, ne connaissent pas.

Comment peut-on faire confiance en des personnes qui manquent de proximité et de sincérité ?

Comment reconnaître une capacité de représenter chez une personne qui ne sait pas écouter ?

Comment peut-on être représenté pour améliorer le quotidien par des hommes politiques qui vivent dans un autre monde ?

Outre ce sentiment profond, les citoyens ont également des raisons tangibles de ne pas se sentir représentés. Il est manifeste que la diversité sociale du corps électoral ne se retrouve pas dans le corps des élus, tant au niveau de la parité que de l'origine ou de l'appartenance sociale.

## **Les femmes encore sous représentées**

Certes, la présence des femmes sur la scène politique progresse notamment depuis la loi du 6 juin 2000 sur la parité. Mais leur accès aux mandats électifs reste limité. Ce sont les scrutins locaux et européens qui donnent le plus de place aux élues.

Source tableaux : Observatoire de la parité « Effets directs et indiscret de la loi », Marie-Jo Zimmermann, mars 2005.

Part des femmes élues au Sénat en pourcentage :

1962	1980	1989	1998	2004
1,9	2,0	3,1	10,3	16,9

Part des femmes élues à l'Assemblée Nationale :

1981	1988	1993	1997	2002
5,3	5,7	6,1	10,9	12,2



Part des femmes élues parmi les parlementaires français au parlement européen :

1979	1989	1994	1999	2004
22,2	21	29,9	40,2	43,6

Femmes élues conseillères régionales en France en pourcentage :

1998	2004
27,5	47,6

Femmes élues conseillères municipales en France en pourcentage :

1995	2001
25,7	47,5

**Moins de 2% des députés relèvent de la catégorie ouvriers-employés, qui représente pourtant plus de la moitié de la population active française**

Composition de l'Assemblée nationale par catégorie sociale professionnelle

	1924	1981	1997
<b>Fonction publique</b>	12,9%	53,1%	41,3%
<b>Professions de santé</b>	6,4%	6,3%	9,4%
<b>Ouvriers-employés</b>	7,3%	6,1%	1,7%
<b>Agriculteurs</b>	12,2%	2,2%	3,5%

Ces chiffres indiquent, outre la dégradation de la représentation sociologique de l'Assemblée nationale sur le long terme, une sur-représentation des députés issus de la fonction publique et des professions médicales et une sous-représentation des ouvriers et des employés.



## Une défiance qui se traduit dans les urnes

L'importante fracture entre les citoyens et les hommes politiques, et plus précisément entre les électeurs et les représentants des principaux partis politiques, a fait évoluer les comportements face au vote. Si le taux d'inscription sur les listes électorales a baissé, celui de l'abstention et le vote protestataire ont en revanche régulièrement augmenté au cours des vingt dernières années. Par ailleurs, le vote devient plus volatile et intermittent.

### Inscription sur les listes électorales, abstention, vote blanc et vote d'évasion

On observe, notamment depuis la fin des années 80, une diminution du taux d'inscription sur les listes électorales essentiellement dans les grandes villes où cette diminution serait de l'ordre de 4,4% entre l'élection présidentielle de 1998 et celle de 2002. (F.Subileau, *L'abstention : participation, représentativité, légitimité*. Regards sur l'Actualité, n°287, janvier 2003)

### Le niveau d'intérêt pour la politique

Au printemps 2006, un an avant les présidentielles de 2007, à la question « Est-ce que vous vous intéressez à la politique ? » seulement 44% des Français ont répondu beaucoup (12%) et assez (32%).

Ce sont surtout les hommes qui manifestent un intérêt politique, 53% contre 35% de femmes.

Ce sont surtout les chefs d'entreprises, les enseignants (41%), les diplômés du supérieur (34%) et moins les ouvriers (11%) ou les employés (6%).

Parmi les 18-24 ans ayant un niveau d'études inférieur au baccalauréat, 37% sont politiquement « non impliqués » contre 3% parmi les plus de 50 ans diplômés de l'enseignement supérieur.

*Enquête par sondage réalisée par l'IFOP. Baromètre Politique Français 2006-2007 CEVIPOF - Ministère de l'Intérieur – 1<sup>ère</sup> vague Printemps 2006*

### Depuis les années 70, l'abstention progresse très régulièrement

L'abstention a même atteint des records en 2002 s'élevant au premier tour des présidentielles à 28,4% et aux alentours de 40 % lors du deuxième tour des législatives. Les personnes qui n'ont pas de diplôme et d'emploi stable s'abstiennent plus : 20% des électeurs sans diplôme n'ont jamais utilisé leur droit de vote lors de la



double élection de 2002, contre seulement 5% des plus diplômés (au-delà du premier cycle universitaire).

## Taux d'abstention aux élections sous la Vème République – en pourcentage-

	1958	1962	1965	1967	1968	1969	1973	1974	1978	1981	1988	1993	1995	1997	2002
<b>Elections présidentielles 2eme tour</b>			15.7			31.1		12.7		14.1	15.9		20.3		20.3
<b>Elections législatives 2<sup>ème</sup> tour</b>	25.2	27.9		20.3	22,2		18.2		15.1	24.9	30.1	32.4		28.9	39.7

Source : ministère de l'intérieur

## La participation des jeunes connaît une chute brutale

Les générations nées en 1970-1976, âgées de 18 à 24 ans en 1995, avaient voté cette année-là dans une proportion de 71% (en taux de participation moyen). Un septennat plus tard, alors qu'elles sont âgées de 25 à 31 ans, les mêmes générations ne votent plus qu'à 58%.

### Le vote des jeunes

Journal La Croix du 18/03/2007, (**Extrait**)

#### **Qui peut voter ?**

*Depuis la loi du 10 novembre 1997, les jeunes atteignant leur majorité sont inscrits automatiquement sur la liste électorale de la commune de leur domicile.*

#### **Les 18-24 ans et la politique**

*Selon une enquête Ipsos-Graines de citoyens réalisée auprès des 18-24 ans en décembre 2006, 75 % de ceux qui étaient inscrits sur les listes électorales étaient tout à fait certains d'aller voter à l'élection présidentielle de 2007. Mais, le même sondage indiquait qu'ils n'étaient que 57 % à s'intéresser à la politique et que 79 % d'entre eux déclaraient avoir une mauvaise image des hommes et femmes politiques.*

#### **Les intentions de vote pour la présidentielle de 2007**

*Selon un sondage de l'institut CSA réalisé pour Le Parisien et i-Télé le 14 mars, les 18-24 ans donnent un net avantage à Ségolène Royal, qui arrive en tête au premier tour avec 34 %, devant Nicolas Sarkozy (22 %), François Bayrou (20 %), Jean-Marie Le Pen (9 %) et José Bové (5 %).*

#### **Le vote des 18-24 ans au premier tour des dernières élections présidentielles**

*– 1988 : Mitterrand 36 % (ensemble des Français : 34 %) ; Barre 18 % (17 %) ; Le Pen 17 % (14 %) ; Chirac 12 % (20 %)*

*– 1995 : Chirac 25 % (21 %) ; Jospin 24 % (23 %) ; Le Pen 17 % (15 %) ; Balladur 12 % (19 %)*

*– 2002 : Le Pen 20 % (17 %) ; Jospin 12 % (16 %) ; Mère 11 % (5 %) ; Chirac 10 % (20 %) ; Besancenot 10 % (4 %) ; Bayrou 8 % (7 %).*

*Le 21 avril 2002, 63 % des 18-24 ans se sont rendus aux urnes.*



## Les votes blanc et nul ont également connu une progression

Ils ont pratiquement triplé entre 1965 et 2002.

Votes blancs et nuls au premier tour des élections présidentielles en pourcentage des inscrits

1965	1969	1974	1981	1988	1995	2002
0.9	1.0	0.8	1.3	1.6	2.2	2.4

## Le vote contestataire

Parallèlement, les votes d'évasion sur les listes de partis non gouvernants (extrême gauche, certains mouvements écologistes, chasseurs, extrême droite...) ont également connu une très forte extension à partir du milieu 80. La proportion du vote pour les forces hors-système a quasiment triplé aux élections présidentielles depuis 1981, passant de 10 à 28% en 2002.

Le « front de refus » à l'élection présidentielle au 1<sup>er</sup> tour en pourcentage des inscrits en pourcentage

	Abstention	Vote blanc et nul	Vote protestataire	Total
1965	15	1	7	23
1969	22	1	2	25
1974	17	1	9	27
1981	19	1	10	30
1988	19	2	18	39
1995	22	2	22	46
2002	28	2	28	58

Source : F.Subileau, *L'abstention : participation, représentativité, légitimité*. Regards sur l'Actualité, n°287, janvier 2003

## Le vote protestataire est surtout celui des milieux populaires

Françoise Subileau précise que l'élection présidentielle de 2002 a révélé que les retraités et les cadres, et eux seuls dans l'électorat, donnent une majorité de leurs voix aux candidats des partis de gauche et de droite, cette majorité étant plus nette pour les retraités (62%) que pour les cadres (50%). Il n'y a qu'un retraité et un cadre sur sept qui donne sa voix à un candidat « protestataire ». À l'inverse, les voix des milieux populaires se divisent en trois tiers presque égaux : un tiers pour les partis de



gouvernement, un tiers pour les candidats « hors système » et un tiers d'abstention. Ce phénomène est encore plus accentué chez les ouvriers.

## **Des comportements significatifs et en augmentation**

Selon Bruno Denis, chargé d'études à la Documentation française, une fois cumulées, ces expressions d'hostilité peuvent aller jusqu'à représenter plus de la moitié des suffrages exprimés, et être à l'origine de « surprises électorales » interprétées comme autant de « séismes politiques ».

Le référendum du 29 mai 2005 est l'un de ceux-là : alors même que les trois plus importants partis français (UMP, UDF, PS) avaient officiellement fait campagne pour le « oui » au projet de constitution européenne et étaient soutenus par la quasi totalité des médias nationaux, les Français ont répondu « non » à 54,87%.

Et les études réalisées en 2006 par le Cevipof démontrent que cette fracture civique semble persister, voire même s'aggraver.

## **Le 29 mai 2005 : un vote révélateur d'un basculement des classes moyennes**

Les votes protestataires des dernières élections, lors des présidentielles de 2002 ou du référendum sur le traité constitutionnel de 2005, montrent combien les citoyens ont voulu exprimer leur sentiment. Les résultats du référendum de 2005 sont particulièrement éloquentes et confirment que si le sentiment d'insécurité sociale touche d'abord les personnes les plus exposées, les ouvriers (81% se sont exprimé en faveur du « non »), les employés et les chômeurs, il tend également à se généraliser et à devenir le « mal être » de l'ensemble des classes actives. Le « non » a été majoritaire dans toutes les tranches d'âge : 56% chez les 18-24 ans, 55% chez les 25-34 ans et plus de 60% chez les 35-60 ans.

C'est la grande révélation du référendum : les classes moyennes ont basculé.

Alors que les retraités et les cadres ont eu un vote presque similaire respectivement de 60% et 62% en faveur du « oui », on note une très forte progression du « non » chez les professions dites intermédiaires (infirmiers, professeurs, comptables, commerciaux). Selon l'enquête réalisée à la sortie des urnes par Ipsos pour le Figaro, le non gagne dans cette catégorie professionnelle, 17 points entre 1992 (Maastricht) et 2005 pour se fixer à 53%. Ce phénomène protestataire avait déjà été constaté lors de l'élection présidentielle de 2002 où une partie non négligeable des classes moyennes, notamment des catégories intermédiaires, avait choisi des candidats « protestataires ».

« Ce qui bascule, c'est la France périurbaine, celle des zones pavillonnaires bas de gamme. C'est la remise en cause d'une classe moyenne intégrée, héritage des Trente Glorieuses » analyse le géographe Christophe Guilluy. C'est l'essence même de cette « France du milieu » qui est en train de disparaître. Ce qui la caractérisait, c'est-à-dire la foi en une vie meilleure pour eux et pour leurs enfants, l'aspiration à rejoindre les classes supérieures, n'est plus. Ce rêve s'est brisé. La crainte du déclassement et le sentiment de précarisation ont contaminé la classe moyenne. Ni perspective d'enrichissement, ni accès aux programmes sociaux, ni bénéfice tiré des



mesures fiscales sur les donations, ce triple sentiment irrigue la classe moyenne qui se considère exclue.

### **Résultat du référendum sur le traité constitutionnel dans l'agglomération lyonnaise**

La France a voté NON à 54,18%, la région Rhône-Alpes à 51,62%, le département de la Loire à 55,85%, Saint Etienne à 53,69%, Roanne à 56,74% et Saint Just Saint Rambert à 51,39%.

Le département du Rhône a voté OUI à 54,18% et l'agglomération lyonnaise à 55,76%.

On constate que derrière les pourcentages de l'agglomération lyonnaise, de grands écarts sont à souligner : Charbonnières a voté OUI à 76,4%, Lyon à 61,35%, Bron à 50,99 et Vénissieux, a voté NON à 54,21%.

D'une manière générale, le vote négatif en Rhône-Alpes s'est concentré dans les zones rurales et dans les zones urbaines les plus défavorisées.

Ainsi, si en 2005, les Français ont dit « non » à la constitution européenne, c'est peut-être tout simplement parce qu'ils ne s'y retrouvaient pas, que le cadre de « gouvernance » était trop flou, parce qu'ils ne se sentaient pas partie prenante, ni représentés par des politiques en capacité d'agir pour leur avenir et ceux des générations à venir. Le référendum européen de 2005 a donc uni d'une part le souverainisme et l'europhobie traditionnelle avec l'anti-libéralisme d'autre part, mais il a surtout révélé des craintes et une profonde défiance en une institution aux contours politiques trop imprécis.

### **Ce phénomène n'est pas propre à la France**

Ces comportements de vote témoignent du désenchantement des citoyens à l'égard du politique. Et dans la plupart des pays d'Europe on constate une évolution comparable ainsi qu'une montée inquiétante des votes populistes. C'est d'ailleurs la quasi-totalité des pays développés (Etats-Unis, Japon) qui se trouvent confrontés à une crise des représentations collectives plus ou moins comparable compte tenu des disparités des systèmes politiques.

### **Le vote devient intermittent**

Comme le souligne le journaliste Michel Noblecourt dans un dossier du Monde de mai 2006 « Partis politiques : 12 mois pour convaincre », la France semblait avoir trouvé l'antidote à sa déliquescence partisane grâce à un système électoral à dominante majoritaire uninominale faisant émerger une bipolarisation politique qui était un gage de stabilité et d'efficacité. Cette époque semble révolue. Et l'on assiste à des changements notables dans les comportements électoraux. Les intentions de vote sont aujourd'hui plus volatiles. Le vote n'obéit plus autant aux clivages idéologiques classiques et dépend davantage des enjeux perçus. (D.Boy et N.Mayer *L'électeur a ses raisons*. Paris, Presses de sciences PO, 1997)



## Conséquence : une succession d'alternances et de cohabitations

Depuis le début des années 80 la France est marquée par une succession d'alternances et de cohabitations politiques

<b>1981</b> <b>Présidentielles</b> <b>Législatives</b>	<b>Victoire de la gauche</b> François Mitterrand est élu Président. <b>Victoire de la gauche</b> L'alternance politique est complète.
<b>1986</b> <b>Législatives</b>	<b>Victoire de la droite</b> Jacques Chirac est nommé Premier ministre. Début de la <b>première cohabitation</b> .
<b>1988</b> <b>Présidentielles</b>	<b>Victoire de la gauche</b> François Mitterrand est réélu Président. Fin de la première cohabitation.
<b>1993</b> <b>Législatives</b>	<b>Victoire de la droite</b> Edouard Balladur est nommé Premier ministre. Début de la <b>deuxième cohabitation</b> .
<b>1995</b> <b>Présidentielles</b>	<b>Victoire de la droite</b> Jacques Chirac est élu Président. Fin de la deuxième cohabitation.
<b>1997</b> <b>Législatives</b>	<b>Victoire de la gauche</b> Lionel Jospin est nommé Premier ministre. Début de la <b>troisième cohabitation</b> .
<b>2001</b> <b>Municipales</b>	<b>Progression de la droite</b> et recul de la gauche plurielle malgré son succès à Paris et à Lyon.
<b>2002</b> <b>Présidentielles</b>  <b>Législatives</b>	<b>Victoire de la droite</b> Jacques Chirac est réélu Président. Jean-Pierre Raffarin est nommé Premier ministre. <b>Victoire de la droite</b> Fin de la troisième cohabitation.
<b>2004</b> <b>Régionales</b>	<b>Victoire de la gauche</b>



## II. De profondes mutations

Et si la crise de la démocratie si souvent évoquée en ce début de siècle n'était que le reflet de profondes mutations de notre société ? Une idée simple qui permet cependant d'appréhender un contexte complexe aux multiples facettes.

### L'individualisme triomphant modifie nos manières d'être, d'agir, de penser et de vivre ensemble

Une des plus grandes mutations de notre société est ce que l'on nomme couramment l'individualisme.

#### « Brève histoire de l'individualisme ».

Article du 15/09/03 de Michel Volle, historien, économiste, [www.volle.com](http://www.volle.com), Extraits :

*« L'être humain est, sans doute, conscient de son individualité depuis la naissance de l'humanité voici trois millions d'années. Le précepte de Socrate, « connais-toi toi-même », « γνωπι σεαυτον », l'invite depuis l'Antiquité à observer et étudier son individualité. Les stoïciens, tout comme les épicuriens, avaient pour but le perfectionnement de l'individu ; le salut, but de la foi chrétienne, est lui aussi individuel. L'individualisme n'a donc jamais pu constituer une nouveauté radicale. La nouveauté de l'individualisme moderne consiste à attribuer à l'individu la primauté métaphysique, à l'identifier à l'être lui-même, à faire de lui le centre et le pivot de l'univers à tel point qu'il est devenu difficile, une fois ce point de vue adopté, de penser des phénomènes collectifs par nature, comme la formation et l'apprentissage des langues, l'éducation des enfants, voire la simple (si l'on peut dire) relation d'altérité dans le couple ou la vie sociale »*

*« À la fin du XXe siècle, la phase créatrice de l'individualisme n'est-elle pas achevée ? N'est-il pas parvenu à la limite de sa fécondité ? N'est-il pas devenu un obstacle pour nos sociétés, ces sociétés qu'il a contribué à créer en libérant l'individu ? Dans les pays riches où les problèmes matériels que pose l'existence ont été pratiquement résolus, où (au moins en moyenne) chacun peut se loger, se vêtir, se nourrir et élever des enfants, où les ménages sont équipés d'appareils électriques et électroniques dont naguère les entreprises elles-mêmes n'auraient pas pu disposer, où l'attention est accaparée par le spectacle audiovisuel, l'individualisme n'est plus comme jadis sollicité pour surmonter des difficultés pratiques et acquérir des biens jugés nécessaires.*



*Dès lors l'individu se replie sur lui-même, fasciné par l'apparence que présentent les médias, accaparé par ses émotions, enfermé dans une représentation du monde qui malgré son caractère abstrait lui semble naturelle. La culture, excluant le rapport direct entre les êtres humains, ou entre eux et la nature, se médiatise. L'individualisme se dégrade. »*

*« La dégradation de l'individualisme n'est pas un phénomène individuel : étant collective, elle frappe les civilisations, les cultures, les sociétés. La crise des valeurs s'accompagne alors du désarroi, du désespoir que suscite la perte du sens de la vie ».*

## **De la souveraineté du peuple vers la souveraineté de l'individu**

L'individualisme nous a entraînés d'une société où l'intérêt général, les luttes collectives étaient les valeurs fondamentales de la transformation sociale, vers une société de l'expression des intérêts des individus et de la protection des droits individuels. Ainsi, le système politique, ou l'objet de la démocratie, consiste aujourd'hui plus à organiser et gérer une coexistence harmonieuse d'intérêts singuliers qu'à porter un projet commun. La démocratie privilégie non plus le gouvernement de la collectivité par elle-même mais la liberté de ses parties. Dans son ouvrage, *« La condition politique »*, Marcel Gauchet, rédacteur en chef de la revue *Le Débat*, évoque cette idée : *« L'installation du sujet individuel de droit dans la plénitude de ses prérogatives entraîne l'occultation du sujet politique collectif de la démocratie »*. À l'occasion d'un café politique en mars 2003, il précisait ce phénomène : *« Le cycle républicain en France (1870-1970) a été marqué par la recherche d'équilibres complexes entre les revendications individuelles et les nécessités d'exercice de la puissance publique : cet équilibre semblait avoir été atteint au lendemain de la seconde guerre mondiale avec la mise en place de la démocratie sociale. Le compromis de classes (compromis keynésien sur le partage du revenu entre capital et travail) qui avait fait la réussite de cette démocratie sociale durant les trente glorieuses, a cependant volé en éclats avec la crise dans les années 1970. Parallèlement, sous l'influence notamment de la gauche non-communiste et des intellectuels anti-soviétiques, la démocratie sociale avait cédé la place à la démocratie des droits individuels : les revendications portaient désormais sur les droits des individus contre, notamment, cette puissance publique qui avait assuré la protection collective durant la période précédente. L'individu doit revendiquer des droits pour assurer sa protection contre l'oppression éventuelle. Face à l'Etat et à la chose publique en général, c'est une posture de méfiance qui l'emporte. L'influence de l'anti-totalitarisme des années 70 est sensible dans cette évolution. Or, pour assurer son bon fonctionnement, la démocratie suppose toujours un Etat qui veille à l'intérêt général, une réalité collective à laquelle les individus sont capables de s'identifier, notamment par l'intermédiaire de ses représentants souverains. La démocratie du droit, les revendications fortes des individus et la mise au pas de la souveraineté publique ont gravement handicapé la démocratie dans son fonctionnement même »*.



## L'individu « démocratique » a bien évolué

Pour Marcel Gauchet, « Ces droits de l'homme détournent les citoyens d'une politique diabolisée, dès lors réduite à un réformisme gestionnaire, et les transforment en « victimes porteurs de droits » contre tous les pouvoirs, condamnés donc au repli sur la vie privée. La transformation de l'individu est spectaculaire. « Il est anti-autoritaire et anti-constitutionnel autant qu'égoïste, psychologique et hédoniste »...« Nous entrons dans un monde où les gens sont destinés à se supporter très mal les uns les autres ». En l'absence de *philia* (de communauté), l'autre est une menace, une intrusion avec qui nous ne pouvons avoir que des rapports de séduction, d'utilité ou de commerce.

Toujours selon Marcel Gauchet, l'individu « démocratique » a évolué à travers trois grandes phases :

- L'individu « traditionnel », subordonné à l'hétéronomie religieuse, caractérisé par la hiérarchie, la discipline, l'incorporation des normes, l'initiation à un ordre immuable, la honte enfin, mais qui préserve l'indépendance intérieure.
- L'individu « moderne » subordonné à la société autonome qui a produit les conceptions libérales du bourgeois et d'une citoyenneté « républicaine », individu collectif qui se veut conscience, raison et responsabilité (devoir, moralité universelle).
- L'individu « contemporain », autonome dépendant, se détache de toute appartenance (désidentification) en voulant ignorer qu'il vit en société. Son identité est incertaine, vide, libre et mobile. Sa vie repliée sur son narcissisme n'est plus expression mais ruptures. Le conflit a fait place à l'évitement.

À l'individu libéral névrotique, intériorisant l'autorité, succède donc l'individu contemporain incertain et dépressif.

### Une autonomie subie, lourde à porter

« L'histoire de la religion et de la démocratie, de la folie et de l'inconscient, d'un sujet divisé et dépendant, d'une intériorité construite sur la perte du sens commun et des liens extérieurs, convergent vers la notion paradoxale d'une « autonomie subie » qui nous laisse nous débrouiller tout seul face au manque de toute légitimité qui n'est pas pour autant réduction de la pression sociale. Le fait que notre autonomie ne résulte pas d'une conquête de l'individu mais lui est imposée comme une exigence sociale doit aussi être pris en compte, dans ses contradictions que nous éprouvons tous. En effet, dans ce contexte, l'autonomie signifie surtout notre solitude et pas du tout l'absence de dépendances, même si chacun se préserve des marges de libertés. Répétons-le, l'individu ne préexiste pas à la société qui lui donne forme. « On se sent soi » mais « on est n'importe qui » ! « Les droits de l'homme d'un côté, mais point de sujet autonome pour les exercer ». Cette notion « d'autonomie subie » résume donc les impasses des positions libérales et libertaires, qui sont bien celles que nous devons affronter aujourd'hui, en reconnaissant la nécessité de pourvoir l'autonomie des institutions et des protections qui la rendent moins dépendante ». Jean Zin, philosophe et militant politique, « À propos de l'ouvrage de Marcel Gauchet « La démocratie contre elle même », mars 2002



Cette vision de l'individu « contemporain » peut éclairer les mutations de notre société, les désaffections enregistrées dans les partis politiques ou les syndicats et plus encore les relations entre les citoyens et les hommes politiques.

## **De l'intérêt général aux intérêts particuliers**

Dans son ouvrage « Une société de défiance. Après le référendum du 29 mai », Robert Rochefort, directeur général du CREDOC, souligne l'impact de cette montée en puissance de l'individualisme sur nos modes de penser et de comportement, au point d'en faire un prisme obligatoire par lequel est appréhendée toute décision. Il précise notamment pourquoi les décisions « prises venues d'en haut », même si elles ont été préalablement débattues, sont systématiquement rejetées.

*« Nous avons abouti à une société fondamentalement égocentrique – sans donner à ce mot de sens moral : simplement, afin que les choses aient un sens, il faut d'abord qu'elles soient perceptibles, ressenties en partant de « soi ». C'est la posture d'évidence pour les jeunes adultes, eux qui composent la seconde génération de cette évolution, c'est-à-dire qui n'ont pas, contrairement à leurs parents, le souvenir d'une enfance vécue, au moins en partie, dans des cadres collectifs plus structurants. Il y a donc un écart considérable entre ceux pour qui le raisonnement peut être encore descendant, c'est-à-dire venant d'une pensée centrale, cherchant à s'appliquer aux réalités quotidiennes, et les autres, tous les autres, pour lesquels la seule approche signifiante est celle qui part de leur vie concrète. Les premiers qui acceptent des principes débouchant sur un compromis entre l'intérêt général et les causes individuelles sont soit suffisamment âgés pour cela, soit jouissent d'un niveau culturel associé à une réussite sociale qui leur fait accepter la légitimité de cette approche »... « Face à toute décision venant d'en haut, la question immédiate, posée dans la suspicion, est la suivante : comment cela améliore-t-il mon quotidien ? L'intérêt général n'est pas rejeté en soi, mais il n'est pas intelligible s'il paraît en premier par rapport à ce qui fait ma vie et les nombreux problèmes que je dois résoudre. »*

## **La démocratie contre elle-même**

Pour Marcel Gauchet, il ne subsiste plus qu'une « société politique de marché », dont la forme globale est la résultante des initiatives des uns et des autres, au terme d'un processus d'agrégation automatique, où les gouvernants ne sont plus en charge que de la règle du jeu. La démocratie est aujourd'hui dans une phase de crise, et donc de transition. La montée en puissance de l'individu et la lente érosion du sentiment d'appartenance collective ont conduit à une remise en cause profonde de l'action publique, du « vivre ensemble » et de l'intérêt général. La « démocratie du privé » a étouffé la « démocratie du public ». C'est « la démocratie contre elle-même ».



## Les idéologies sont tombées et le pouvoir économique et financier s'est imposé en maître

### Cornelius Castoriadis : contre le conformisme généralisé

*« Dans les sociétés modernes, depuis les révolutions américaine (1776) et française (1789) jusqu'à la seconde guerre mondiale (1945) environ, il y avait un conflit social et politique vivant. Les gens s'opposaient, manifestaient pour des causes politiques. Les ouvriers faisaient grève, et pas toujours pour de petits intérêts corporatistes. Il y avait de grandes questions qui concernaient tous les salariés. Ces luttes ont marqué ces deux derniers siècles... On observe un recul de l'activité des gens : c'est la dissolution des grandes idéologies politiques, soit révolutionnaires, soit réformistes, qui voulaient vraiment changer des choses dans la société. Pour mille et une raisons, ces idéologies ont été déconsidérées, ont cessé de correspondre aux aspirations, à la situation de la société, à l'expérience historique. Il y a eu cet énorme événement qu'est l'effondrement de l'URSS en 1991 et du communisme. Une seule personne, parmi les politiciens - pour ne pas dire les politicards - de gauche, a-t-elle vraiment réfléchi sur ce qui s'est passé ? Pourquoi cela s'est-il passé et qui en a, comme on dit bêtement, tiré des leçons ? Alors qu'une évolution de ce type, d'abord dans sa première phase - l'accession à la monstruosité, le totalitarisme, le Goulag, etc. - et ensuite dans l'effondrement, méritait une réflexion très approfondie et une conclusion sur ce qu'un mouvement qui veut changer la société peut faire, doit faire, ne doit pas faire, ne peut pas faire. Rien ! »*

*Extrait des propos recueillis par Daniel Mermet pour France-Inter, émission « Là-bas si j'y suis », 25 novembre 1996 rediffusée le 24 novembre 2006.*

Ainsi, déjà en 1997, le philosophe et politologue Cornelius Castoriadis alertait l'opinion en ce sens « *Ce qui caractérise le monde contemporain ce sont, bien sûr, les crises, les contradictions, les oppositions, les fractures, mais ce qui me frappe surtout, c'est l'insignifiance.* » Avec la chute du mur de Berlin, les derniers grands idéaux sont tombés. Les peuples ne se reconnaissent plus majoritairement dans un système commun de valeurs.

### Le marché a remplacé les valeurs idéologiques

À partir des années 1990, l'accélération des processus d'internationalisation des échanges a été nettement renforcée par l'unification du marché mondial au bénéfice du libéralisme, suite à l'effondrement du communisme et à la disparition de l'économie planifiée qui lui était associée : transition de l'URSS vers l'économie



de marché et conversion de la Chine à une économie plus ouverte, plus concurrentielle et de plus en plus capitaliste.

José Saramago, écrivain et journaliste portugais, Prix Nobel de littérature en 1998 précise : « *A notre époque de mondialisation libérale, le marché est l'instrument par excellence de l'unique pouvoir digne de ce nom, le pouvoir économique et financier. Celui-ci n'est pas démocratique puisqu'il n'a pas été élu par le peuple, n'est pas géré par le peuple, et surtout parce qu'il n'a pas pour finalité le bonheur du peuple* ».

## **Une mondialisation qui échappe au pouvoir des Etats et des citoyens**

La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau en soi. Il s'inscrit dans l'histoire des économies du Monde. Le commerce mondial s'est développé à travers des phases d'expansion ou de contraction, en fonction des contextes géo-politiques mais aussi du développement des modes de transports et de communication. Aujourd'hui, ce que l'on peut souligner, ce qui se cache sous le terme de mondialisation, c'est probablement l'importance et la rapidité des échanges et des flux financiers, mais aussi et surtout l'interdépendance des économies nationales les unes par rapport aux autres.

Dans son ouvrage électronique "Quelle France dans le monde au XXI e siècle ?" Pierre Verluise, spécialiste en géopolitique, illustre cette interdépendance : « *Il ne s'agit pas d'une différence d'intensité d'ouverture mais d'un changement de nature de l'ouverture. Aucune économie, fut-elle la plus grande, ne peut se soustraire durablement et efficacement à cette interdépendance. Ce qui implique que les politiques protectionnistes sont aujourd'hui inopérantes... il devient difficilement envisageable pour un pays comme la France de prétendre fixer ses taux d'intérêt tout seul... parce que les économies étant interdépendantes, les firmes qui se verraient proposer des taux d'intérêt trop élevés ici pourraient se procurer, ailleurs, les fonds dont elles ont besoin* ».

Cette situation est née des choix politiques et des stratégies économiques des Etats capitalistes les plus puissants : ils ont dérégulé et ouvert leur économie. Ils ont permis, voire encouragé, le développement des grandes firmes transnationales (FTN). Et, malgré des délocalisations de plus en plus fréquentes, ces dernières (il en existe plus de 60 000 qui réalisent près des deux tiers du commerce mondial et emploient 75 millions de salariés) gardent un ancrage national très important dans ces Etats et, de fait, une forte influence sur les Etats, voire un pouvoir supérieur.

Pourtant, cette interdépendance pourrait être gérée par les Etats-nations si, ensemble, ils le décidaient. Car, ensemble, ils demeurent puissants et participent aux instances internationales au service de la mondialisation : FMI, Banque Mondiale, ONU et tout particulièrement à l'OMC.

Mais, faute de réelle volonté politique commune, la mondialisation apparaît sans pilote et son développement entre les mains d'un marché tout puissant.



## L'échelon national bousculé par les échelons européen et local

À cette apparente perte de pouvoir des Etats-nations dans le processus actuel de la mondialisation, s'ajoute, en France notamment, une redéfinition du positionnement de l'Etat liée d'une part à la construction européenne et, d'autre part à la décentralisation. L'Etat était jusqu'aux années 80 l'échelon central du pouvoir, aujourd'hui l'exercice du pouvoir est partagé. La nation doit désormais composer avec le supra et l'infra national et ce dans le contexte d'une mondialisation qui modifie profondément notre rapport au social, à l'économique et au politique. Dans cette complexe mutation, les citoyens ont le sentiment d'être passés d'un système établi et protecteur à une nébuleuse floue et insécurisante. En effet, avec la dissémination du pouvoir vers l'Europe et vers les collectivités territoriales, les citoyens parviennent plus difficilement à identifier les responsabilités. La démocratie représentative aujourd'hui exercée au niveau national semble ne plus correspondre aux réalités et aux enjeux de la société qui se posent certes, au niveau national, mais aussi et de plus en plus au niveau local et aux niveaux européen et mondial.

### L'Europe un pouvoir supra national coupé des citoyens ?

Si le projet de construction de l'Union européenne s'est révélé un projet fascinant et porteur d'espoirs, il apparaît aujourd'hui, notamment pour les Français, procédural, ennuyeux, voire dangereux. L'Europe ne semble pas appartenir aux Européens, aux Français. Elle tente de s'imposer à eux, et de fait est rejetée comme le sont d'une manière générale aujourd'hui toutes les décisions « prises d'en haut ». Pourquoi ? Dans un article intitulé « L'illusion démocratique » paru dans le numéro de Politique daté de juin 2005, Jérôme Jamin évoque la question européenne en reprenant l'analyse de Cornelius Castoriadis, sur les modèles de société hétéronome ou société autonome. La première, la société hétéronome, attribue ses normes, ses croyances, ses vérités et ses significations à une cause distincte et affranchie de l'homme, et du social en général. À l'inverse, la société autonome reconnaît publiquement, foncièrement et surtout volontairement, l'origine humaine de son existence et de son fondement social. La société autonome, explique Cornelius Castoriadis, produit elle-même sa raison d'être et flirte ouvertement avec l'indétermination radicale qui la sous-tend, elle est « *une société qui sait que ses institutions, ses lois sont son oeuvre propre et son propre produit. [Et par] conséquent, elle peut les mettre en question et les changer* ». L'autonomie n'est possible qu'à travers un système de démocratie directe (système auquel Cornelius Castoriadis est particulièrement partisan), un système où chacun peut véritablement dire qu'il a effectivement participé à l'élaboration des lois et aux choix politiques qui engagent la collectivité.

Or, l'Europe actuelle incarne sans aucun doute non pas la dictature ou le totalitarisme, mais bien la déconnexion flagrante et radicale entre le citoyen de base et la prise de décision à Bruxelles. Son caractère démocratique, sa capacité à relayer



par le biais d'une série d'intermédiaires (de plus en plus nombreux !) la volonté populaire, la volonté de près de 450 millions d'individus en l'occurrence, sont souvent mis en cause. L'Union européenne reste aujourd'hui, et restera probablement encore pendant longtemps, perçue comme un monstre bureaucratique. Un appareil fabuleux bien incapable de relayer ou de traduire les aspirations multiples et variées de la population, mais un appareil totalement efficace pour coordonner les rares politiques qui font l'unanimité entre les pays membres de l'Union, et imposer par le haut les lignes directrices contraignantes qui ont fait l'objet d'un consensus.

Marcel Gauchet (« Où vont les démocraties ? » Café politique mars 2002) confirme que la construction européenne reste un enjeu crucial et qu'une nouvelle forme d'intégration politique entre les Etats Nations doit encore être inventée si l'Europe et ses démocraties veulent rester maîtres de leur avenir.

Pour Jean-Pierre Le Goff, auteur de «La démocratie post-totalitaire», c'est l'ensemble des démocraties européennes qui doivent enfin accepter l'ambivalence de leur propre histoire et inscrire la modernisation dans une vision de l'avenir et un projet cohérent. C'est à ce prix qu'elles éviteront le repli maladif sur elles-mêmes et la rupture avec le reste du monde.

Pour Pierre Manent (La Raison des Nations), l'Union européenne se montre, pour l'instant, incapable de constituer une véritable communauté politique « de rechange » par-delà des frontières. C'est d'ailleurs ce qui rend de plus en plus problématique la légitimité des décisions qu'adoptent ses institutions dans des domaines de plus en plus importants. « *Nous sommes en train de sortir à la fois de la démocratie et de la nation qui en était la matrice, sans savoir vers quel régime nous allons. Nous ? C'est l'Europe continentale qui ne trouve pas un régime politique capable de la gouverner, mais qui ronge peu à peu les régimes démocratiques qui la constituent, fondés jusqu'ici sur la nation* ».

## **Pourquoi l'Europe a –t-elle été ainsi construite ?**

Jérôme Jamin « L'illusion démocratique » article paru dans le numéro de Politique daté de juin 2005 – extrait –

*« Les États-membres n'ont pu et n'ont en fait voulu que reproduire prudemment au niveau européen leurs propres systèmes de représentation et de délégation, avec toute la perte de légitimité, de proximité et de lien qu'un doublement de la représentation implique entre le citoyen et les hauts responsables européens, avec tout le ressentiment et l'incompréhension que peut provoquer un système où les intermédiaires se multiplient, où les postes s'échangent et se négocient et où en définitive, en toute logique, les gens qui votent ne peuvent plus identifier l'impact concret de leur déplacement vers l'isoloir. Des gens qui, comme aimait à le préciser Cornelius Castoriadis, ne peuvent plus dire qu'ils ont effectivement participé « de façon autonome dans une société autonome » à l'élaboration des lois et aux choix politiques qui engagent la collectivité !*

*Il en est ainsi car pour des raisons d'attachement viscéral aux souverainetés nationales, les pays membres font tout pour contenir le développement du pouvoir législatif européen en termes de visibilité, de capacité de contrôle de l'exécutif, mais aussi et surtout d'autonomie. Il en est également ainsi car un changement de forme peut parfois impliquer un changement de fond, un changement de structure peut*



*impliquer un changement de nature, et la double représentation au niveau du pouvoir exécutif européen annule en quelque sorte le principe même de la délégation du pouvoir ! Un homme (un commissaire ou un haut fonctionnaire) qui représente (qui agit pour) des hommes et des partis très différents au sein des parlements nationaux, qui eux-mêmes représentent des petites portions géographiques et idéologiques d'un vaste électorat européen (les socialistes wallons, les électeurs d'Umberto Bossi en Italie du Nord...), n'a plus de lien de solidarité, de responsabilité et d'interdépendance avec la base électorale. La représentation directe s'évanouit, et l'idéal d'autonomie ne subsiste que par antiphrase au rythme des beaux discours sur les vertus de l'Europe par rapport à l'Amérique des lobbies et de l'argent, la Russie sinistrée et la Chine de l'esclavage en ateliers.»*

### **Décentralisation : une multiplication opaque des pouvoirs de décision qui compromet l'exercice démocratique ?**

Une autre mutation profonde du fonctionnement de notre société, de notre démocratie provient de la décentralisation et de l'actuel poids politique des collectivités territoriales. Mise en œuvre, en France en 1982, la décentralisation a consisté à transférer le pouvoir exécutif du préfet au président du Conseil général, à doter les régions d'un statut de collectivité territoriale à part entière et à répartir les compétences entre l'Etat et les collectivités. Depuis, ces dernières ont pleinement investi leur rôle et se sont largement développées. Le pouvoir de l'Etat a alors évolué vers une mission de contrôle. Et, même si la question de la suppression de certains échelons, notamment celui du département, a été évoquée, pour renforcer les échelons en émergence comme les régions ou les communautés de communes, on a en fait assisté à une multiplication des lieux de décision pas toujours lisibles par les citoyens. La répartition des compétences, même si elle est définie dans la loi, n'est pas toujours évidente à lire dans la réalité.

Par ailleurs, certaines de ces collectivités, à l'exemple des communautés urbaines ou communauté de communes, ne sont pas désignées au suffrage direct. Et, la gestion des grands organismes qui leur sont liés, à l'exemple des organismes en charge du transport urbain ou du logement social, n'est pas très lisible non plus pour les citoyens. De plus, les territoires de représentation ne correspondent pas toujours aux territoires de l'action. Le mode de scrutin cantonal couplé au renouvellement par moitié des assemblées départementales interdit toute désignation réellement démocratique des présidents de Conseil général.

Dans les grandes villes, les citoyens habitent un territoire de vie dont les contours varient selon qu'il s'agisse de l'arrondissement, du canton ou de la circonscription. Cette opacité obscurcit la lisibilité des lieux de pouvoir et compromet l'effectivité de l'exercice de la citoyenneté.



### III L'intérêt pour la chose publique reste vivace

Progression de l'individualisme qui transforme les modes de penser et d'agir, perte des grandes idéologies qui encadraient les modes de pensée et réunissaient les individus sur des enjeux collectifs, développement d'une mondialisation aux mains du marché qui semble échapper aux hommes politiques, un Etat-nation qui assure moins qu'auparavant ses fonctions de régulation et de protection, une dilution des pouvoirs engendrée par la construction européenne et la décentralisation qui obscurcit la lisibilité des lieux de pouvoir et compromet l'efficacité de l'exercice de la citoyenneté, sont autant de mutations qui impactent notre démocratie. Elles remettent en cause l'ensemble du système politique qui aujourd'hui doit se reconstruire. Elles génèrent une perte de repères, une crainte en l'avenir et une défiance envers les hommes politiques, les corps intermédiaires et plus largement envers une élite politique, administrative et médiatique. Cette défiance envers le politique ne signifie pas pour autant un désintérêt pour la politique. L'intérêt pour la chose publique reste vivace et prend de nouvelles formes. La défiance conduit à de nouveaux comportements, à de nouvelles mobilisations sur des sujets concrets et à de nouvelles formes d'engagement plus soucieuses d'efficacité. Elle a conduit aussi les collectivités à expérimenter de nouvelles formes d'exercice démocratique en développant une multitude de dispositifs de démocratie participative.

Ainsi, on assiste bien à une crise de la démocratie mais comme dans toute crise, se dessinent déjà des perspectives. La démocratie reste un idéal, un processus vivant nourrit de tensions et de crises.

#### **Face à ces mutations, c'est tout le système politique qui se trouve remis en cause et acculé au changement**

Pour le politologue Pascal Péryneau « L'engagement politique est travaillé par un profond processus d'individuation et de personnalisation. Les engagements traditionnels s'atomisent et se privatisent. La crise de l'engagement reflète l'inadaptation des structures de participation existantes à la tendance croissante à l'individuation.

C'est peu à peu le modèle même de la citoyenneté qui évolue et « **au modèle communautaire du citoyen engagé succède le modèle sociétaire de l'associé** ». Cependant, les hommes politiques, les experts, les médias, les partis politiques, les syndicats, les mouvements d'éducation populaire qui constituaient les pièces du puzzle d'une démocratie établie n'ont ni anticipé ni accompagné ces mutations. Ensemble, ils ont plutôt eu tendance à tenter de se maintenir dans un fonctionnement « traditionnel ».



Mais aujourd'hui, celui-ci s'essouffle, perd prise et s'éloigne du peuple. Les citoyens dénoncent ce décalage grandissant entre eux et ce qui apparaît comme une élite politique, technocratique et médiatique fonctionnant en vase clos.

Et, si, comme on l'a vu plus haut, cette dénonciation s'exprime par une évolution sensible des comportements électoraux, elle se traduit aussi par une désaffection des partis politiques ou encore par une importante désyndicalisation. Seulement 1.5 % des Français sont inscrits dans un parti politique et seulement 8 à 9% des salariés adhèrent à un syndicat. Elle concerne également le milieu associatif et notamment les mouvements d'éducation populaire qui se sont au fil du temps transformés en professionnels de l'animation, de la culture et de la formation plus au service de « clients » que d'adhérents. L'école de la république n'est évidemment pas épargnée par ces mutations de société. En charge de l'éducation pour tous, elle doit désormais s'adapter à l'éducation de chacun.

Ainsi, c'est bien l'ensemble du système politique et démocratique qui se doit aujourd'hui de changer et de s'adapter aux nouvelles réalités.

## Un impératif : renouer avec la notion de projet

Dans un tel contexte, on mesure l'urgence de construire à l'échelle européenne, mais aussi au niveau de la nation, de véritables projets pour garantir un meilleur fonctionnement démocratique.

### **La représentation, c'est aussi une relation dynamique qui exige un projet de transformation sociale**

*« Le vote reste l'emblème des droits politiques, même si les citoyens restent réservés, et quelque peu désenchantés, sur la capacité réelle d'influence dont ils disposent par là. C'est la double incapacité du personnel politique, d'une part, à représenter les électeurs à leur image et, d'autre part, à animer un modèle de comportements et de valeurs alternatif par rapport à leur perception du monde social, qui fait de celui-ci la figure incarnée de la crise de confiance politique. Cet élément souligne que la démocratie se déploie sur un horizon éthique trop elliptique pour que l'on comprenne et que la représentation est une relation dynamique qui exige un projet de transformation sociale pour susciter l'adhésion et la conviction. C'est ce projet qui fait aujourd'hui défaut et qui génère la défiance politique ».*

Extrait « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique ». Richard Balme, Jean Louis Marie et Olivier Rozenberg. Revue internationale de politique comparée, n°3, vol.10, De Boeck 2003 in « La participation politique – Crise ou mutation ? » Bruno Denis, La Documentation française, problèmes politiques et sociaux n°927, août 2006



## **Construire une communauté de destin dans le cadre d'un régime politique défini et capable de gouverner**

Serge Depaquit (Adels) situe la crise de la politique à cet endroit, comme une crise du rapport au futur. Pour l'auteur de « Renouveler la démocratie : oui mais comment ? », la politique, c'est à la fois la formation d'une mémoire partagée et une projection collective sur l'avenir. Or, force est de constater que mémoire partagée et projection sur l'avenir sont dominées par des questions de gestion, voire de simple lutte de pouvoir et que l'on est dans l'abolition du projet.

Il y a donc urgence à réinvestir la notion de projet, à s'interroger sur le développement et la société que nous souhaitons. Il y a urgence à redéfinir des cadres clairs d'élaboration de politiques publiques et de décisions.

Pour Pierre Manent, il y a nécessité à construire une communauté de destin dans le cadre d'un régime politique défini et capable de gouverner. Les décideurs sont invités à prendre leur responsabilité... et ce au niveau européen comme au niveau de la nation. Car, la « nation » peut apparaître comme une idée en déclin, mais il est fort probable que culturellement, elle restera encore longtemps Le cadre de référence. Et, il est fort probable également que chaque Etat aura encore et pour longtemps, la charge de garantir le développement et les solidarités sur son territoire.

L'exigence de la démocratie est de bâtir un projet de société et de rendre visibles les objectifs poursuivis, les arbitrages à faire, les conflits à gérer et les décisions à prendre. L'enjeu pour les hommes politiques est aujourd'hui à cet endroit pour enrayer le phénomène de défiance profondément ancré.

## **De nouvelles dynamiques dessinent un sens nouveau de la politique**

Certes le droit de vote reste un droit fondamental. Cependant, il ne semble plus être l'acte « démocratique » fondamental reconnu pour sa capacité de pouvoir changer les choses. La politique se développerait ailleurs, en dehors du champ électoral, dans une multitude de mobilisations et d'implications citoyennes plus directes ou participatives.

## **De nouvelles formes d'engagement à prendre en compte**

L'évolution des comportements électoraux exprime la défiance envers les hommes politiques. Et pour une majorité de Français, la non inscription sur les listes électorales, l'abstention, le vote blanc ou nul ou encore le vote protestataire sont l'occasion de signifier cette défiance. La démocratie représentative perd alors de son sens. On n'élit plus des représentants, on s'exprime contre un système dans lequel on ne se reconnaît plus. Certains ont cru voir dans ces comportements une perte d'intérêt pour la chose politique. Ce serait négliger d'une part l'importance de cette expression contestataire et, d'autre part, l'émergence de nouvelles et diverses



formes d'engagement. Car si l'efficacité du vote est relativisée celle des actions contestataires est de plus en plus reconnue.

Ces actions contestataires se traduisent souvent par la participation à des manifestations, des grèves ou la signature de pétitions. Elles sont initiées par des groupes, plus ou moins importants et formalisés, qui invitent, sans condition, l'ensemble des citoyens à les rejoindre pour défendre une cause ou un projet précis. Animées par un réel souci d'efficacité, ces formes d'intervention interpellent directement le pouvoir politique et utilisent largement les médias (conférences de presse médiatiques...) et Internet (blogs, pétitions en ligne...) pour se faire entendre, mobiliser et contraindre le pouvoir en place à répondre. À l'inverse des syndicats, ces mobilisations n'ont pas pour finalité de négocier mais de dénoncer pour contraindre.

On peut ainsi citer comme exemples les manifestations contre le CPE, l'opération médiatique des enfants de Don Quichotte, la pétition pour le pacte pour l'écologie lancé par Nicolas Hulot ou encore les actions de collectifs de femmes, d'homosexuels, de sans papier mais aussi de groupes qui localement se mobilisent pour le maintien d'un service public ou contre un projet d'aménagement. On peut citer également les ONG qui aujourd'hui dénoncent certains comportements d'Etats mais aussi ceux de grandes entreprises. Le pouvoir des ONG est d'ailleurs plus important aujourd'hui que celui des syndicats pour dénoncer certaines pratiques, notamment sur les conditions de travail, dans les pays où les syndicats existent peu ou pas. Cette multitude de mobilisations qui se développent témoignent de la vivacité de la volonté des citoyens à (re)construire une démocratie. Les jeunes, qui sont pourtant ceux qui partagent le plus grand sentiment de défiance à l'égard de la classe politique, n'hésitent pas à dépasser leurs revendications particulières pour s'engager concrètement dans des actions citoyennes et espérer une démocratie porteuse de plus d'équité.

Par ailleurs les nouvelles formes de mobilisation laissent une part plus large à un public souvent laissé à l'écart de tout système démocratique à l'exemple des chômeurs ou des sans abri. En effet, les actions à l'initiative de collectifs ou de citoyens ont tendance à mobiliser tous ceux qui veulent s'associer à une cause sans distinction de race, de sexe, d'idéologie ou de catégories sociales. Ce point est particulièrement important quand on sait que 20% des électeurs sans diplôme n'ont jamais utilisé leur droit de vote lors de la double élection de 2002, contre seulement 5% des plus diplômés (au-delà du premier cycle universitaire) et qu'en 2002 comme en 1995, l'abstention systématique s'est concentrée dans les milieux populaires et les milieux les moins instruits. (François Héran – la participation politique doc F).

## Participation à des actes de protestation sociale, de 1981 à 1999

Avoir déjà...	1981	1990	1999
...signé une pétition	43	51	67
... pris part à une manifestation autorisée	25	31	39

Source : Pierre Bréchon « La participation politique : crise et/ou renouvellement » in « La participation politique » Dossier de la documentation française, n°927, août 2006



### **Militer aujourd'hui**

« Militer aujourd'hui, c'est principalement s'engager « ici et maintenant » pour protester, soulager une souffrance, faire valoir un droit, se rendre visible ou faire entendre sa voix dans l'espace public. C'est moins se réunir dans une organisation structurée autour d'orientations préalables qu'essayer de faire efficacement quelque chose ensemble. C'est donc moins l'adhésion qui définit le militant que sa disponibilité à agir pour une cause »... « Bref, normes et valeurs sont moins des données de départ que des résultats ».

Jacques Ion « Militer aujourd'hui » Cevipof/Autrement, 2005

## **Le local : un échelon plus réactif où s'expérimente la démocratie participative**

### **L'exercice démocratique plus facile à l'échelon local**

Si l'on constate une réelle crise et une véritable défiance des citoyens à l'égard des hommes politiques au niveau national, une autre réalité se vit à l'échelon local. Dans son édito du 21 novembre 2006 sur France Inter, Hélène Jouan rappelait à l'occasion de l'ouverture du 89e Congrès de l'association des Maires de France, où 11 000 maires se retrouvaient Porte de Versailles, que ces derniers avaient su garder un lien de confiance avec leurs administrés. La démocratie locale se porterait donc plutôt bien. En 2005, un sondage Sofrès montrait que les citoyens étaient 72% à faire confiance aux maires, 9% seulement aux ministres. Si les maires gardent la cote, c'est probablement parce qu'ils conjuguent proximité et humanité. Quand l'Etat est loin, quand l'Etat devient impuissant, le maire, lui reste proche. Il connaît ses concitoyens, les problèmes du quotidien auxquels ils sont confrontés, il vit avec eux les difficultés liées au chômage, au logement, à l'éducation, à la famille... Cette proximité et cette humanité entre élus et citoyens facilitent l'échange et une compréhension réciproque qui permet de mieux jeter les bases d'un fonctionnement démocratique.

### **L'échelon local expérimente la démocratie participative**

Si la décentralisation a multiplié les lieux de pouvoir, elle a également diversifié les modes d'implication des citoyens. La réalité politique locale se révèle un fabuleux laboratoire d'expérimentation démocratique. En effet, c'est à cette échelle que les initiatives de démocratie participative sont, certes les plus nombreuses, mais aussi



les plus riches d'enseignements. Ce qui se joue au niveau local relève de la sociabilité et du vivre ensemble mais, il concerne aussi le gouvernement de la cité, le partage du pouvoir ou du moins certaines formes d'implication des citoyens dans les processus décisionnels.

Ainsi, la démocratie participative qui recouvre des concepts permettant d'accroître l'implication et la participation des citoyens dans le débat public et la prise de décisions politiques qui s'en suit, se développe-t-elle à l'échelle des différents territoires.

### **La démocratie participative sous toutes ses formes**

A l'initiative des collectivités locales, les citoyens sont invités à participer à la vie de leur quartier ou de leur ville (conseil de quartier, conseil municipal des jeunes, conseil de développement...), à s'exprimer sur un projet d'aménagement ou la création d'une infrastructure (réunions d'information et de concertation des habitants) ou encore sur l'amélioration d'un service public (à l'exemple des comités des usagers de ligne TER de la Région Rhône-Alpes) ou enfin à réfléchir sur des thématiques plus globales à l'exemple des jurys citoyens pour élaborer un jugement éclairé. Et s'il convient de les distinguer par leur degré de formalisation, d'institutionnalisation, il est à noter qu'ils ont en commun de s'adapter à chaque réalité locale et ainsi de garantir une certaine proximité entre élus et citoyens.

Le Grand Lyon a été l'une des premières collectivités à s'engager dans ce type de dispositifs à travers notamment la mise en place du conseil de développement puis de la charte de la participation.

Depuis quinze ans, l'évolution du cadre institutionnel, a engendré d'une part, une reconnaissance de ces exercices de démocratie participative et d'autre part, a contribué à encourager leur développement et leur structuration.

### **Démocratie participative : depuis 15 ans, des textes et des lois de plus en plus nombreux**

- Loi d'Orientation sur la Ville, **LOV** 1991 : obligation de concertation dans l'élaboration des projets qui relèvent de la politique de la ville et développement social urbain.
- Loi sur l'administration territoriale, 1992 : possibilité de création de commissions extra municipales, référendum consultatif...
- Loi **Barnier**, 1995 : débat public, obligation de concertation sur tous grands projets ayant des incidences sur l'environnement.
- Loi **Voynet**, 1999 : pour l'aménagement du territoire et le développement durable, conseils de développement...
- Loi sur la solidarité et le renouvellement urbain, **SRU** 2000 : obligation de concertation pour l'élaboration des plans locaux d'urbanisme...
- Loi **Vaillant**, 2002 : obligation de création de conseils de quartiers dans les villes de plus de 80 000 habitants et renforcement et indépendance de la commission nationale du débat public.



Ces dispositifs permettent d'assurer une forme de participation des citoyens ordinaires au débat sur des enjeux collectifs et de produire du jugement public au travers de la discussion collective et de la rencontre entre acteurs d'origines différentes. Et, même s'ils reposent sur des concepts (participation, débat, discussion, concertation, proximité...) flous et ambivalents, ils font l'objet d'une très forte valorisation symbolique, entraînent une remise en cause de la conception de l'intérêt général et du rôle de l'élu. Certes, ils peuvent générer certains effets pervers. On peut citer, par exemple, le risque de déception quand, dans un processus de démocratie participative « institutionnalisée », l'investissement et la parole des citoyens sont minimisés, voire ignorés. La défiance envers la classe politique n'en sort qu'accrue. Il est important également de veiller à ne pas réduire la participation citoyenne à de petites adaptations locales, à ne pas solliciter les citoyens que pour des consultations secondaires et laisser les grandes élaborations de décisions aux élus et aux experts. Un troisième risque de dérive est celui du populisme qui, en instaurant la démocratie participative dans une logique de défiance à l'égard de la classe politique renforcerait, de fait, la crise actuelle.

Ainsi, ces dispositifs méritent-ils d'être évalués pour gagner en crédibilité et en efficacité. Néanmoins, ils représentent déjà une réelle évolution et posent des bases pour de nouvelles formes d'exercices démocratiques. Leur foisonnement démontre à la fois leur intérêt et leur pertinence mais aussi le long chemin qu'il reste à parcourir pour qu'ils prennent toute leur consistance et leur place dans les politiques et processus d'élaboration des décisions publiques.

## **Conclusion : Une « contre-démocratie » structurante ?**

### **Les mouvements sociaux ou les votes négatifs font partie du champ de la démocratie**

Pour Pierre Rosanvallon, les comportements de défiance à l'égard de la classe politique qui s'expriment aujourd'hui sont des comportements qui participent à la démocratie. Toute démocratie, écrit Pierre Rosanvallon, est composée d'un volet « électoral-représentatif » (les élections, les décisions du gouvernement, les votes des Assemblées) et d'un volet d'expression, de contestation et de défiance, qu'il baptise du nom de « *contre-démocratie* » et dont le dégradé va des contre-pouvoirs institutionnalisés (autorités indépendantes, justice) aux mouvements insurrectionnels ou de résistance, en passant par les interventions d'associations, les éditoriaux de journaux, le vote protestataire, les grèves, etc.

*« Cette contre-démocratie n'est pas le contraire de la démocratie. C'est plutôt la forme de la démocratie qui contrarie l'autre, la démocratie des pouvoirs indirects disséminés dans le corps social. »* Démocratie et contre-démocratie font système, chacune a besoin de l'autre. Dit autrement, il n'y a pas lieu de se défier de la



défiance du peuple, même lorsque celle-ci s'exprime par la multiplication des «*actes d'empêchement*» des gouvernements, comme c'est le cas aujourd'hui. Ainsi, Pierre Rosanvallon juge les mouvements sociaux ou les votes négatifs des Français aux dernières élections parfaitement dans le champ de la démocratie. Et c'est cette expression démocratique là qui poussera au renouvellement attendu du système. Le peuple a seulement migré de la démocratie à la contre-démocratie qui a «*pour trait distinctif de superposer une activité démocratique et des effets non-politiques*». D'où le mot d'ordre altermondialiste, «*changer le monde sans prendre le pouvoir*». Cette contre-démocratie joue un rôle structurant. Elle permet à la société d'exercer des pouvoirs de correction et de pression.

## La radicalisation est également un processus normal en démocratie

Dans leur ouvrage, «*La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*», Annie Collovald et Brigitte Gaïti vont plus loin encore et démontrent que la radicalisation est également un processus normal en démocratie. Elle caractérise un ajustement de l'espace politique à l'évolution de la pensée ou des faits sociaux. Les auteurs montrent qu'à travers l'histoire et le monde, les phénomènes de radicalisation sont le résultat d'interactions mettant en jeu l'ensemble des acteurs de l'échiquier politique. Ainsi, la radicalisation ne serait pas une menace mais une partie intégrante de la démocratie.

Anne-Cécile Robert, *Le Monde diplomatique*, Août 2006, à propos de l'ouvrage sous la direction d'Annie Collovald et de Brigitte Gaïti «*La Démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*», La Dispute, coll. «*Pratiques politiques*», Paris, 2006.

«**Démocratie au bord de la crise de nerfs**» extrait :

«*« Radicalisation » est un terme de plus en plus utilisé pour qualifier des phénomènes très divers, du terrorisme aux violences urbaines, en passant par le retour des extrêmes droites. Ce fourre-tout empêche de comprendre véritablement ces événements ou pratiques, en les contraignant à une douteuse proximité axiologique. C'est donc fort à propos que, sous la direction d'Annie Collovald et Brigitte Gaïti, des chercheurs de toutes disciplines (sociologie, droit, histoire, science politique, etc.) décortiquent la « radicalisation » des luttes sociales ou politiques dans ses diverses manifestations.*

*Intérêt principal de La Démocratie aux extrêmes – et, peut-être, surprise pour beaucoup, la « radicalisation » se révèle comme un processus normal... en démocratie. Elle caractérise un « ajustement » de l'espace politique à l'évolution de la pensée ou des faits sociaux. Or tout le discours dominant tend au contraire à l'expulser du champ des pratiques admissibles, à en faire une pathologie sociale, à la réduire à la psychologie perturbée de certains individus ou groupes sociaux... Bref, à l'analyser sur le registre de la menace et du rejet. Les auteurs montrent, à l'inverse, en étudiant des parcours individuels ou des événements, comment les phénomènes de radicalisation sont le résultat d'interactions mettant en jeu l'ensemble des acteurs de l'échiquier politique. Il en fut ainsi, par exemple, de l'évolution des termes du débat démocratique au travers de la confrontation des acteurs républicains et des représentants du mouvement social sous la IIIe République en France.*

*Les différentes contributions prennent des exemples dans plusieurs pays (Italie, Angleterre, Indonésie) et à différentes époques. En outre, de précieuses réflexions sont apportées à l'« étiquetage » officiel (médiat, penseurs dominants, etc.) des événements ou courants politiques. Les retours historiques achèvent de détruire les visions essentialistes qui tendent à expliquer les pratiques ou les prises de position individuelles par la « nature » supposée de telle ou telle situation ou personne.*

*La Démocratie aux extrêmes vient à point nommé éclairer les phénomènes de rupture ou de défiance envers les représentants qui s'accumulent dans les sociétés modernes : en France, le 21 avril 2002 et le 29 mai 2005 ; en Italie, le berlusconisme ou les errances des « alternatives » au « berlusconisme » ; en Allemagne, la « grande coalition », etc. »*



## **Un nécessaire ajustement à trouver entre la puissance du collectif et l'égalité des libertés des individus**

On peut néanmoins craindre avec Marcel Gauchet que cette démocratie qui n'aura jamais autant favorisé les libertés individuelles, l'expression de chacun, se retourne contre elle-même : « De même qu'en d'autres temps, on avait pu voir le politique entreprendre d'anéantir le droit des individus, le danger qui nous guette est de voir le droit des individus détruire la forme politique qui tient les individus ensemble et leur donne pouvoir sur leur monde commun, c'est-à-dire la base de son règne. Cette situation demande de repenser l'Etat-nation à la lumière de ses développements récents »... « Il faut imaginer la démocratie de l'avenir sous le signe d'un ajustement intime entre la puissance du collectif et l'égalité des libertés des individus »... « Sans doute le pouvoir doit-il assurer une représentation aussi attentive et fidèle que possible de la diversité des préférences individuelles, mais dans les limites où il demeure un pouvoir capable de donner corps à la prépondérance des choix collectifs. Sans doute la communauté politique doit-elle faire autant de place que possible à la singularité de ses composantes, mais dans les limites où elle reste une communauté cohérente, dotée d'une identité suffisamment consistante pour figurer la continuité d'une histoire aux yeux de ses membres et fournir le support d'un projet commun ».

## **Remettre la démocratie dans tous les débats**

Pour José Saramago, si l'on ne remet pas aujourd'hui la démocratie dans tous les débats, si nous ne trouvons pas un moyen de la réinventer, on ne perdra pas seulement la démocratie, mais l'espoir de voir un jour les droits humains respectés sur cette planète. « *Ce serait alors l'échec le plus retentissant de notre temps, le signal d'une trahison qui marquerait à jamais l'humanité.* »



## Tableau de ressources

### Ouvrages de référence

« **La Raison des Nations : réflexions sur la démocratie en Europe** »

Pierre Manent, Gallimard, 2006

« **Renouveler la démocratie : oui mais comment ?** »

Serge Depaquit, Adels 2005

« **La démocratie post-totalitaire** »

Jean-Pierre Le Goff, La découverte, 2002

« **La démocratie inachevée : histoire de la souveraineté du peuple de France** »

Pierre Rosanvallon, Gallimard, 2000

« **La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance** »

Pierre Rosanvallon, Seuil, 2006

« **Après l'empire** »

Emmanuel Todd, Gallimard, 2002.

« **Le désenchantement du monde** »

Marcel Gauchet, Gallimard, 1985

« **La démocratie contre elle-même** »

Marcel Gauchet, Gallimard, 2002

« **La condition politique** »

Marcel Gauchet, Gallimard, 2005

« **La méésentente** »

Jacques Rancière, Galilée, 1995

« **La haine de la démocratie** »

Jacques Rancière, La fabrique, 2006

« **La démocratie peut-elle survivre au XXIème siècle ?** »

sous la direction d'Alexandre Dorna et de Patrice Georget, coll. Psycho-polis, 2004

« **La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique** »

Annie Collowald et Brigitte Gaiïti, La dispute, 2006

**"Politiques de l'individualisme"**

Jacques Ion, Philippe Corcuff et François de Singly, Textuel, 2005



« **L'électeur a ses raisons** »

D.Boy et N.Mayer. Presses de sciences PO, Paris 1997

" **Quelle France dans le monde au XXI e siècle ?** "

Pierre Verluise [www.diploweb.com](http://www.diploweb.com), janvier 2001

« **La participation politique – Crise ou mutation ?** »

Bruno Denis, La Documentation française, problèmes politiques et sociaux n°927, août 2006

« **Une société de défiance, Après le référendum du 29 mai** »

Robert Rochefort Etudes, tome 403/4, S.E.R. ISBN, octobre 2005

« **Le cens caché** »

Daniel Gaxie, Seuil, 1978

**Autres sources**

**Entretien avec Cornelius Castoriadis**

Entretien réalisé le 25 novembre 1996 par Daniel Mermet à l'occasion de la sortie de "La montée de l'insignifiance" retranscrit aux éditions de l'Aube sous le titre "Post-scriptum sur l'insignifiance". (rediffusé le 24 novembre 2006).

France-Inter, émission « Là-bas si j'y suis »

**Intervention Emmanuel Todd**

Emission le Franc Parler

Le Monde et France Inter, novembre 2006

**Où vont les démocraties ?**

Marcel Gauchet, Café politique, mars 2002

« **Les Maires** »

Chronique d'Hélène Jouan, France Inter, 21 novembre 2006

« **L'absence : participation, représentativité, légitimité** »

F.Subileau, Regards sur l'Actualité, n°287, janvier 2003

**Baromètre Politique des Français 2006-2007**

CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur

- Résultats d'ensemble, 1<sup>ère</sup> vague, printemps 2006

- Déclin, modèle français et mondialisation – Sylvain Brouard, Vincent Tiberj

- La jeunesse dans la crise du CPE, un an avant l'élection présidentielle : protestation, politisation, défiance, distance ? Anne Muxel

**Référendum constitution européenne**

Enquête réalisée à la sortie des urnes

Ipsos pour le Figaro, 29 mai 2005

**Résultats du référendum**

Lyon Capital, 30 mai 2005



**« L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes »**

Intervention de Loïc Blondiaux, conférence prononcée à l'Université du Québec à Montréal le 11 novembre 2004.

**Que reste-t-il de la démocratie ?**

Article de José Saramago, écrivain, prix Nobel de littérature 1998 ;  
Le Monde diplomatique, août 2004.

**Brève histoire de l'individualisme**

Article de Michel Volle, spécialiste en statistique, historien, économiste,  
[www.volle.com](http://www.volle.com), septembre 2003

**Le vote des jeunes**

Journal La Croix du 18/03/2007

**Présidentielles, mode d'emploi**

la Croix, les Dossiers de l'Actualité, mars 2007

**Ressources sur millenaire3.com**

***Documents***

**Démocratie**

Vers quels lendemain allons-nous ?

Document de prospective pour la métropole lyonnaise effectué à la demande du Grand Lyon et du SEPAL. - Agence d'urbanisme de Lyon- DPSA (Direction de la Prospective du Grand Lyon) – 2005

**Ere de l'information - enjeux économiques, sociaux et démocratiques**

Cahier millénaire3, n° 22, 2000

***Textes***

**Prospective territoriale et gouvernance urbaine : quelles convergences à Lyon?**

Bernard Jouve - 01/01/2001

**La démocratie après Orwell**

Marc Guillaume - 01/01/2000

**La démocratie au présent**

Jean-Joseph Régent - 01/01/2003

**Le populisme en question : le peuple ennemi de la démocratie?**

Annie Collovald - 01/01/2003

**La démocratie à l'épreuve**

Catherine Trautmann - 01/01/2004



## **Milieu ordinaire et lieu d'être : l'ordinaire démocratique**

Philippe DUJARDIN - 23/06/2006

### **Interviews**

**Gérard CLAISSE** : « **Délibérer, c'est restaurer le débat public, c'est faire en sorte que les différents intérêts puissent s'exprimer, se confronter, et qu'émergent différentes représentations de l'intérêt général** »

Propos recueillis par Cédric Polère le 20 décembre 2002

**Philippe Dujardin** : « **Il n'y a pas de collectif humain qui soit autre chose qu'une symbolisation** »

propos recueillis par Catherine Foret le 11 septembre 2006

### **Définitions**

**Source** : *Nouveau Larousse encyclopédique.*

**Nation** : la première acception du mot désigne, au sens large, une grande communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire et qui possède une unité historique, linguistique, culturelle et économique. En droit, la nation est une communauté politique distincte des individus qui la composent et titulaire de la souveraineté.

**Peuple** : c'est un ensemble d'hommes habitant sur un même territoire, régis par les mêmes lois et formant une nation, mais cela peut être compris plus largement comme un ensemble d'hommes constituant une communauté sociale ou culturelle qu'ils habitent ou non sur le même territoire. Enfin le peuple, au sens civique, définit l'ensemble des citoyens en tant qu'ils exercent des droits politiques.

**État** : il est constitué d'une population, d'un territoire et d'une organisation communs. C'est une institution qui détient le pouvoir et exerce son autorité sur un peuple.

**République** : au sens littéral, c'est une forme d'organisation politique dans laquelle les détenteurs du pouvoir l'exercent en vertu d'un mandat conféré par le corps social. Cette notion recouvre toutefois des réalités politiques diverses, et a varié dans l'histoire. Dans la majorité des cas, il s'agit d'un régime dans lequel le chef de l'État n'est au pouvoir ni à vie ni de façon héréditaire.

**Souveraineté** : s'entend comme le pouvoir suprême reconnu à l'État, qui implique l'exclusivité de sa compétence sur le territoire national et son indépendance dans l'ordre international où il n'est limité que par ses propres engagements.